



# Assemblée générale

Distr. limitée  
10 novembre 2014  
Français  
Original: anglais

---

## Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

### Comité préparatoire

#### Deuxième session

Genève, 17 et 18 novembre 2014

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

#### Examen du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session

## Projet de rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa deuxième session, tenue à Genève les 17 et 18 novembre 2014

**Rapporteur: M. Andrey A. Nikiforov (Fédération de Russie)**

### Introduction

1. Conformément à la résolution 68/211 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2013, la deuxième session du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe s'est déroulée les 17 et 18 novembre 2014 à l'Office des Nations Unies à Genève.

### Questions d'organisation et questions diverses

#### A. Ouverture

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. La deuxième session du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe a été ouverte par la Coprésidente [S. E. M<sup>me</sup> Päivi Kairamo (Finlande)/S. E. M. Thani Thongphakdi (Thaïlande)] à l'Office des Nations Unies à Genève, le 17 novembre 2014. Des observations liminaires ont été faites par xx.

---

\* Retirage pour raisons techniques le 17 novembre 2014.

GE.14-20533 (F) 131114 131114



\* 1 4 2 0 5 3 3 \*

Merci de recycler



## **B. Élection du Bureau**

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa première séance plénière, le 17 novembre 2014, le Comité préparatoire a été informé de ce que l'affectation de S. E. M. Walid Adbelnasser en qualité de Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève avait pris fin. Le Comité préparatoire a donc procédé à l'élection, par acclamation, du nouveau Représentant permanent de l'Égypte, S. E. M. Amr Ramadan, en qualité de vice-président du Comité préparatoire. Le Comité préparatoire a aussi été informé de ce que l'affectation de S. E. M. Md Abdul Hannan, Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, avait pris fin elle aussi. Le Comité préparatoire a donc procédé à l'élection, par acclamation, du nouveau Représentant permanent du Bangladesh, S. E. Md Shameem Ahsan, en qualité de vice-président du Comité préparatoire. Le Comité préparatoire a encore été informé de ce que l'affectation de S. E. M. Takashi Okada, Représentant permanent adjoint du Japon auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, avait également pris fin. En conséquence, son successeur, S. E. M<sup>me</sup> Misako Kaji, Représentante permanente adjointe du Japon, est membre de droit du Bureau du Comité préparatoire.

## **C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux du Comité préparatoire**

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. À cette même séance, le 17 novembre 2014, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire de sa deuxième session (A/CONF.224/PC(II)/1), comme suit:

1. Ouverture.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux du Comité préparatoire.
4. Organisation de la Conférence mondiale.
5. Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.
6. Examen du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session.
7. Questions diverses.
8. Clôture de la session.

5. Également à cette même séance, le Comité préparatoire a adopté le programme de travail proposé dans le document A/CONF.224/PC(II)/2.

6. À cette même séance encore, le Comité préparatoire a approuvé la liste proposée d'accréditation et de participation d'organisations non gouvernementales et autres grands groupes autorisés à participer à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe et à ses réunions préparatoires, telle que figurant dans une note du secrétariat (A/CONF.224/PC(II)/3). De plus, le Comité a approuvé la liste proposée d'accréditation et de participation d'organisations intergouvernementales autorisées à participer en qualité d'observateurs à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe et à ses réunions préparatoires, telle que figurant dans le document A/CONF.224/PC(II)/4.

**D. Organisation de la Conférence mondiale**

(Point 4 de l'ordre du jour)

7. À cette première séance plénière encore, le Comité préparatoire a été saisi d'une note du secrétariat sur les faits nouveaux concernant l'organisation de la Conférence mondiale, tels que rapportés dans le document A/CONF.224/PC(II)/5.

8. Le Comité préparatoire a recommandé d'adopter:

a) Le projet de programme de travail provisoire de la troisième Conférence mondiale (A/CONF.224/PC(II)/L.1);

b) La nomination en qualité de Président de la troisième Conférence mondiale de \_\_\_\_\_ (A/CONF.224/PC(II)/L.2).

9. M<sup>me</sup> Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, a fait le point sur l'organisation de la Conférence, qui doit se tenir du samedi 14 au mercredi 18 mars 2015 à Sendai, au Japon.

**E. Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015**

(Point 5 de l'ordre du jour)

10. S. E. M<sup>me</sup> Misako Kaji, Représentante permanente adjointe du Japon auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et membre de droit du Bureau du Comité préparatoire, a présenté les projets d'éléments d'une déclaration politique dans le cadre de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe.

11. Le Comité préparatoire a entendu xx déclarations. Des déclarations ont été faites par les représentants de xx, xx et xx.

**F. Examen du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session**

(Point 6 de l'ordre du jour)

12. À la x séance plénière, le 18 novembre, le Rapporteur a présenté et actualisé le projet de rapport du Comité préparatoire faisant l'objet du présent document.

13. À cette même séance, le Comité préparatoire a adopté le projet de rapport, tel qu'actualisé oralement, et a autorisé le Rapporteur à le finaliser à la lumière des travaux de la séance plénière de clôture.

**G. Questions diverses**

(Point 7 de l'ordre du jour)

**Participation**

14. La liste des participants à la deuxième session du Comité préparatoire figure dans le document A/CONF.224/PC(II)/INF.x.

## H. Clôture de la session

(Point 8 de l'ordre du jour)

15. À la deuxième séance plénière, le 18 novembre 2014, M./M<sup>me</sup> (à confirmer), en sa qualité de modérateur/modératrice du premier atelier technique sur le thème «Indicateurs, suivi et examen appliqués au cadre pour l'après-2015», a dressé un tableau d'ensemble de cet atelier, qui s'est tenu le 17 novembre 2014. M./M<sup>me</sup> (à confirmer), en sa qualité de modérateur/modératrice du deuxième atelier technique sur le thème «Pour l'intégration des risques de catastrophe dans les règlements financiers», a dressé un tableau d'ensemble de cet atelier, qui s'est tenu le 18 novembre 2014.

16. M./M<sup>me</sup> (à confirmer), Coprésident, a rendu compte des dialogues de la présidence avec les grands groupes ayant eu lieu les 17 et 18 novembre 2014.

17. Les résumés des ateliers techniques, des dialogues de la présidence avec les grands groupes et des débats sous le point 5 «Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015» seront publiés sous la forme d'une note séparée du secrétariat à paraître sous la cote A/CONF.224/PC(II)/INF.x.

18. Les déclarations de clôture ont été faites par xx.

## Annexe

### Documents dont le Comité préparatoire a été saisi à sa deuxième session

<i>Document</i>	<i>Cote</i>
Ordre du jour provisoire	A/CONF.224/PC(II)/1
Programme de travail	A/CONF.224/PC(II)/2
Accréditation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes au processus préparatoire et à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(II)/3 et Add.1
Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe	A/CONF.224/PC(II)/4
Faits nouveaux concernant l'organisation de la Conférence mondiale	A/CONF.224/PC(II)/5
Expériences régionales et nationales en rapport avec le Cadre d'action de Hyogo	A/CONF.224/PC(II)/6
Résultats de la deuxième Conférence régionale arabe sur la réduction des risques de catastrophe (14-16 septembre 2014, Charm el cheikh, République arabe d'Égypte)	A/CONF.224/PC(II)/7
Projet de programme de travail de la Conférence mondiale	A/CONF.224/PC(II)/L.1 et Rev.1
Nomination du Président de la Conférence	A/CONF.224/PC(II)/L.2
Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015: Avant-projet présenté par les Coprésidents du Comité préparatoire	A/CONF.224/PC(II)/L.3 et Corr.1
Projet de rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa deuxième session, tenue à Genève les 17 et 18 novembre 2014	A/CONF.224/PC(II)/L.4
Note d'information à l'intention des participants	A/CONF.224/PC(II)/INF.1